

Hospit 365

Être hospitalisé en toute sérénité

A partir de
3,18€*
par mois

Pourquoi ?

En cas d'hospitalisation, certains frais ne sont pas pris en charge : complément chambre individuelle, complément dépassements d'honoraires, transports, garde d'enfants... Hospit 365 garantit le versement d'une allocation journalière d'hospitalisation afin de participer à ces dépenses.

Pour qui ?

Pour toute personne âgée de 18 à 75 ans.

Conditions et formalités :

- ✓ Limite d'âge à l'adhésion : 75 ans
- ✓ Délai d'attente en cas de maladie :
 - moins de 55 ans : 3 mois
 - plus de 55 ans : 6 mois
- ✓ Délai d'attente en cas de maternité :
 - 12 mois
- ✓ Prise en charge pour toute hospitalisation de plus de 24 heures.
- ✓ La cotisation est calculée selon l'âge, la composition familiale et le niveau d'indemnisation choisi. Elle évolue en fonction l'âge.

Notre garantie :

- ✓ 4 niveaux d'allocation journalière au choix en fonction de vos besoins :
18,45€ - 30,75€ - 43,05€ - 61,50€
- ✓ **3 options :**
 - **Option 1 :** 1 à 30 jours par période de 12 mois
 - **Option 2 :** 30 jours à 365 jours par période de 24 mois
 - **Option 3 :** 1 à 365 jours par période de 24 mois
- ✓ Prise en charge : hôpitaux, cliniques, maternités et centre de rééducation.

Le saviez-vous ?

34 800 hospitalisations par jour en France
11 jours : durée moyenne du séjour
19% de la population hospitalisée par an

Source : Ministère de la Santé

Nos + mutuelle :

- ✓ Pas de sélection médicale
- ✓ **Forfait famille :** tarif unique pour 1 ou plusieurs enfants
- ✓ **Pas de limite d'âge** au versement de l'allocation journalière d'hospitalisation